

Angola : le Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) 2014-2017 en voie de finalisation.

Grâce à une croissance économique des plus favorables, le gouvernement angolais s'est fixé des objectifs à atteindre en 2025 et dont le plus important reste la promotion des opportunités d'emploi.

Cette priorité figure en bonne position dans l'agenda national ainsi que dans tous les documents de stratégie nationale que sont : la Stratégie Nationale de Développement à long terme « Angola 2025 », le Plan National de Développement (2013-2017) et la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (ECP).

Au regard de ce qui précède, et en collaboration avec les mandants tripartites de l'OIT, le gouvernement a sollicité la préparation d'un PPTD comme instrument auxiliaire visant à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la majorité des angolais.

Au terme de plusieurs rencontres entre le gouvernement angolais, les organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que la société civile et avec l'appui de l'OIT et des agences du Système des Nations Unies, 03 (trois) priorités ont été identifiées pour 2014-2017, à savoir :

(P1) Promouvoir le travail décent pour les hommes et les femmes, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables ;

(P2) Renforcer les institutions du dialogue social pour améliorer la pratique du tripartisme et l'application des normes internationales du travail ;

(P3) Améliorer l'efficacité de la protection sociale et les mécanismes permettant son extension à des couches encore non protégées, notamment les travailleurs de l'économie informelle.

Ce document qui est le fruit d'une étude validée en mai 2013 a pris en compte, de façon transversale, la question de genre et la thématique de l'économie informelle.